



Acteur PRAP 2S - INITIALE

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social
Avec ALM (Accompagnement à La Mobilité) intégré
Démarche bénéfique pour le soignant (ou l'aidant) qui ne s'expose pas à des contraintes physiques dans son activité en préservant les capacités des personnes aidées



OBJECTIF:

Permettre aux salariés formés de repérer les risques, d'observer, analyser les situations de travail et d'être force de proposition en dégagant et proposant des pistes d'amélioration.
Participation à la démarche de prévention de sa structure (maîtrise du risque)
Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Modalités pédagogiques

PRÉSENTIEL 28 heures idéalement
2 jours (14h) + travail intersession + 2 jours (14h)

→ Pour résumer :

La formation initiale Acteur PRAP 2S est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et social.
A l'issue de cette formation, les salariés seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.
Une partie de la formation est consacrée à l'apprentissage de techniques de mobilisation de personnes ayant pour objectif d'acquérir des connaissances des déplacements naturels reposant sur:
***Analyse systématique de chaque situation d'accompagnement (capacités évolutives du bénéficiaire, déplacement naturel)
***Évaluation et prise en compte de l'environnement, capacités de l'autre et de soi, risques
***Assistance au cas par cas en tenant compte des capacités de la personne aidée en utilisant les techniques de Guidance (verbale ou non verbale), l'assistance humaine sans portage déletère, utilisant les aides techniques à disposition

→ Compétences visées :

- C1** Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- C2** Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- C3** Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- C4** Être capable d'accompagner la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

→ Pédagogie :

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
Alternance de période de formation et d'application en entreprise pendant l'intersession.
Pratique 60% Théorie 40%

→ Modalités d'évaluation :

L'évaluation d'Acteur PRAP 2S se déroule selon le document de référence INRS V9-01/2021
A l'issue de la formation initiale, chaque stagiaire reçoit son certificat d'Acteur PRAP 2S sous réserve d'avoir suivi la totalité de la formation et de réussite à l'épreuve certificative.
La certification est valable 24 mois: avant la fin de cette période, l'Acteur PRAP 2S devra suivre et valider 1 stage d'une durée de 2 jours (14 heures) pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

→ Documentation :

Remise d'un Mémento Acteur PRAP 2S de l'INRS ED7202



Modalités d'organisation

<p>→ PRÉREQUIS Aucun</p>	<p>→ PUBLIC Tous salarié du secteur sanitaire et social Soignant ou faisant fonction Le participant est invité à nous communiquer ses besoins en terme d'accessibilité Personne en Situation de Handicap pour suivre la formation</p>	<p>→ INTERVENANT Formateur PRAP 2S certifié et habilité par l'INRS</p>
<p>→ ORGANISATION 3 à 10 stagiaires 1 travail d'intersession sera demandé aux stagiaires après la deuxième journée de formation. Le temps nécessaire devra être donné au salarié pour effectuer l'étude demandée</p>	<p>→ ÉVALUATION Délivrance du certificat d'Acteur PRAP 2S de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.</p>	

Contenu

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1-Comprendre l'intérêt de la prévention

- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention, leurs rôles et missions

2- Connaître les risques de son métier

- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage - Notion de Danger et Risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer , dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

3- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les principales atteintes à la santé : TMS, lombalgies, notion sur le stress,

4-Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Observer et décrire une situation de travail: méthodologie de repérage des dangers
- Déterminer l'activité physique liée à la situation de travail observée
- Analyser et identifier des risques et atteintes à la santé
- Cas concret

5-Proposer des améliorations de sa situation de travail

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- Proposer des améliorations en tenant compte des 9 Principes Généraux de la Prévention

6-Faire remonter l'information aux personnes concernées

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

7-Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

8-Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

6-Evaluation: grille certificative INRS

- 1 épreuve certificative en fin de formation, s'appuyant sur les critères de validation du document de référence de l'INRS Présence obligatoire durant les 28 heures de formation